

La région sud du comté de Restigouche, de par sa géographie et sa situation économique, est particulièrement désavantagée. Je remarque que le discours du trône au tout début énonce que...

• (3.40 p.m.)

Le gouvernement prendra aussi des mesures spéciales dans certaines régions désignées où le capital humain n'est pas suffisamment utilisé. Le Parlement sera donc invité à augmenter le budget du programme destiné à stimuler le développement régional afin d'en étendre la portée.

On sait que sous l'emprise du programme ADA (Area Development Agency), à ne pas confondre avec ARDA, les industries nouvelles venant s'installer dans les régions désignées peuvent bénéficier d'un octroi fédéral correspondant à un tiers du coût d'installation. La région dont je parle étant à la fois région pilote et région désignée peut donc bénéficier des deux programmes.

Il est donc réconfortant, monsieur l'Orateur, de constater dans le discours du trône que non seulement le gouvernement va continuer son aide à l'industrie, mais que cette aide sera augmentée dans les régions désignées.

Nous espérons tous que cette assistance saura attirer de nouvelles entreprises dans nos régions.

Pour revenir à la région de Restigouche-Sud et aux projets à entreprendre dans cette région, sous le chef de l'entente de Fredericton, les autorités se doivent, je crois, de considérer sérieusement l'aménagement de bleuétières dans les environs de Kedgwick.

Des projets semblables ont été conçus dans le Lac Saint-Jean. La culture des bleuets, je crois, peut être également profitable dans la région de Kedgwick. Le programme devrait prévoir, dans ce sens, la préparation des terres, l'aménagement d'un entrepôt frigorifique, l'organisation des producteurs et l'obtention des débouchés.

Il y a plusieurs années, la récolte des bleuets s'avérait très profitable dans ce district. Il n'y a pas de raison pour que de nouvelles opérations, conduites de façon scientifique et sur une haute échelle, ne puissent pas devenir encore plus fructueuses.

Monsieur l'Orateur, le discours du trône souligne également que dans le passé les gouvernements et les individus ont construit des villes, des canaux, des routes, de grands ouvrages, au mépris parfois de l'esthétique et de la beauté.

Un des endroits les plus pittoresques au pays,—et je crois que l'honorable député d'Halifax (M. McCleave), qui m'a précédé, devrait l'ajouter à la liste qu'il propose à tous les Canadiens à l'occasion du centenaire—c'est cette région de la vallée de la Restigouche et de ses tributaires. Mais on ne peut pas dire que ce territoire merveilleux a été défiguré par un trop grand nombre de grands

ouvrages. Au contraire, il offre encore aux visiteurs un paysage naturel, reposant, ainsi que d'énormes possibilités touristiques.

Un projet touristique, du nom de *Miscou Trail* ou *Acadian Trail*, a déjà été préparé pour la région pilote par M. Raoul Landriault, d'Ottawa. Ce projet prévoit la construction d'une route touristique et historique suivant la rive sud de la rivière Restigouche et longeant la côte de Caraquet. Cette étude prévoit des parcs, l'aménagement d'hôtelleries semées le long du parcours. Le long de ce parcours, comme ceux qui l'on visité le savent, les plages d'été sont magnifiques. Il ne manque pas de collines, de montagnes et de neige pour un long hiver de ski. Pour les amateurs, il y a la pêche au saumon en été et la chasse au chevreuil en saison.

A ce projet d'*Acadian Trail*, peuvent être reliés les développements de parcs à Eel River et Campbellton, tels que proposés par les comités locaux de CRAN et du NRDC.

Je suggère donc, monsieur l'Orateur, très fortement aux autorités compétentes de profiter de ces occasions extraordinaires que nous offre l'entente fédérale-provinciale pour mettre ces projets et d'autres à exécution.

Je comprends très bien, cependant, que pour mener à bien la planification et le développement d'une région pilote, il faille considérablement d'études, de relevés préliminaires et de plusieurs millions de dollars. Étant donné qu'une telle somme ne serait dépensée qu'une seule fois, il faudrait donc que le premier essai soit une réussite, car il n'y aurait probablement pas de reprise. De plus, du succès de cette initiative chez nous dépend l'avenir des autres régions pilotes établies ailleurs au pays. Il ne faut pas oublier surtout, monsieur l'Orateur, que le remède, pour qu'il soit efficace, doit toucher directement à ce qui cause le malaise et la cause de celui-ci est la grande faiblesse de nos services éducatifs.

Il faut que nos gens soient prêts à assumer les postes de commande; il faut qu'ils participent pleinement au redressement économique de la région.

L'accord de Fredericton énonce bien clairement que si l'on ne prend pas des mesures énergiques pour relever l'instruction et la formation professionnelle du monde du travail, et ce rapidement, les citoyens de la région pilote ne pourront pas profiter des nouvelles situations qui vont être offertes et ils s'assurent difficilement un avenir meilleur.

A cet effet, l'entente prévoit, et la province l'a déjà commencé, un vaste fusionnement des écoles et des districts scolaires et le perfectionnement de la formation des enseignants. On entreprendra un vaste programme mettant en vigueur l'usage de la télévision éducative par les méthodes techniques les plus modernes.